



HAL
open science

**De l'organisation du travail à l'entrepreneuriat social Le
rôle de l'économie sociale et solidaire dans le
management et les cycles des affaires du XIXe siècle à
nos jours**

Olivier Chaïbi

► **To cite this version:**

Olivier Chaïbi. De l'organisation du travail à l'entrepreneuriat social Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le management et les cycles des affaires du XIXe siècle à nos jours. Les utopies managériales, Mar 2016, Belfort, France. hal-01986356

HAL Id: hal-01986356

<https://hal.science/hal-01986356>

Submitted on 23 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'organisation du travail à l'entrepreneuriat social

*Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le management et les cycles des affaires du
XIXe siècle à nos jours*

Auteur :

Olivier CHAÏBI, docteur en histoire, PRAG à l'UPEC

Résumé :

L'économie sociale et solidaire (ESS) est issue en grande partie de théories qualifiées d'utopiques, comme le saint-simonisme ou le fouriérisme. Ces théories et leurs partisans ont pourtant joué un rôle déterminant dans la question de l'organisation du travail et ont influencé l'entrepreneuriat social. Elles sont également à l'origine de méthodes de management qui prétendent apporter le bonheur à tous et notamment aux travailleurs. Nées dans un contexte de crise, les théories et pratiques de l'économie sociale ne cessent de se renouveler dans les périodes de récession. Souvent négligée par les modèles économiques dominant, l'ESS est présentée par ses partisans comme un moyen de sortir de la crise contemporaine. Après avoir exposé leurs arguments, cet article propose alors de montrer les influences de l'ESS sur le management contemporain et d'intégrer l'économie sociale aux cycles économiques issus de l'analyse schumpetérienne.

Mots-clefs :

Economie sociale (et solidaire) – saint-simonisme – fouriérisme – crise – innovation – management – cycle des affaires (Schumpeter)

« Saint-Simon, Fourier, Owen (...), se sont efforcés de résoudre la grande question de l'organisation du travail ; il suffisait de toucher à cette plaie, fût-ce même dans l'intention d'y verser un palliatif, pour éveiller l'attention ardente, irritée du corps social. Tous les trois se sont signalés par des découvertes qu'ils ont eu le tort de vouloir ériger en système et pousser à leurs dernières conséquences¹. »

La question de l'organisation du travail a émergé sur le plan politique avant les révolutions de 1848 témoignant du « réel de l'utopie » des « Quarante-huitards » et suscitant en même temps la crainte des conservateurs à l'égard de doctrines et pensées qu'il fallait à tout prix combattre et dénoncer comme des chimères². Si ces doctrines sociales du premier XIXe, qualifiées à tort de « socialisme utopique », ont eu une influence sur le plan politique, elles en ont eu également dans la sphère économique et plus précisément dans le monde de l'entreprise. Ce d'autant plus que les doctrines des réformateurs sociaux du premier XIXe s'intéressaient bien moins au politique qu'à « l'organisation du travail »³.

De nombreux travaux ont montré les réalisations concrètes issues de ces pensées dénoncées comme utopiques. Bernard Desmars a montré le nombre important de réalisations fouriéristes dans la seconde moitié du XIXe : cercles, colonies agricoles, maisons d'éducation, mais aussi coopératives ou sociétés de secours mutuels inspirés du phalanstère, dont le célèbre familistère de Guise dans l'Aisne⁴. Les réalisations saint-simoniennes sont bien plus connues et ont une envergure bien plus grande⁵. La part importante de polytechniciens parmi les saint-simoniens et leur ralliement, d'abord à Louis Philippe, puis ensuite à Napoléon III expliquent en partie la concrétisation de leur utopie industrielle : le développement des chemins de fer et le percement du canal de Suez⁶. La pensée de P.-J. Proudhon, lecteur de Saint-Simon et Fourier, a eu une influence sur la mise en place de systèmes de crédit mutuel pour améliorer les conditions des travailleurs. Plus globalement, sa pensée, comme celles de Buchez, Leroux ou Cabet, a eu une grande influence durant le second XIXe sur la mise en place d'associations, de coopératives et de mutuelles, à savoir le secteur de l'économie sociale dont André Gueslin a retracé les origines⁷.

Les réalisations concrètes de l'économie sociale, cet ensemble de pratiques économiques aux statuts spécifiques, né d'utopies managériales voulant organiser le travail et la production de manière plus démocratique et sociale, sont bien connues à des échelles locales ou sectorielles. Les monographies sont nombreuses sur des sociétés coopératives, des mutuelles, et des exemples d'entrepreneuriat social qui ont fait leur preuve. L'ESS (économie sociale et solidaire) connaît par ailleurs un récent engouement depuis la fin du XXe siècle et une reconnaissance institutionnelle. Sa réapparition dans un contexte de crise autant conjoncturelle que structurelle n'est pas sans similitude avec le contexte dans lequel elle est

¹ Paul Merrual, *le Temps*, 20 septembre 1840, cité par Michèle Riot-Sarcey, *le Réel de l'Utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*, Albin Michel, 1998, p. 244.

² Le combat contre ces « utopies » a recouru à tous les moyens : de la dénonciation ironique (cf. « la Foire aux idées » de Bertall (Albert Arnould in *le Journal pour rire*, n°37, octobre 1848) à la lutte armée (répressions sanglantes des manifestations d'avril et juin 1848 et du 13 juin 1849).

³ Que l'on songe aux saint-simoniens, aux fouriéristes, à Proudhon ou à Cabet, et même à Louis Blanc ou Pierre Leroux qui sont sans doute les plus attachés à la République et au socialisme politique, la plupart de ces penseurs et de leurs partisans ont témoigné une grande méfiance à l'égard du pouvoir politique et ont fait preuve d'un relatif opportunisme politique au cours du XIXe.

⁴ B. Desmars, *Militants de l'utopie ? Les fouriéristes dans la Seconde moitié du XIXe*, presses du réel, 2010.

⁵ Et pourtant les saint-simoniens ont eu une phase d'utopie communautariste bien plus poussée que les fouriéristes lors de la retraite à Ménilmontant suivie du voyage vers l'Orient. Cette phase est d'autant plus paradoxale que la pensée de Saint-Simon n'avait pas les dimensions exorbitantes qu'a pu prendre celle de Fourier. A l'inverse, les premiers phalanstériens ont pris leur distance avec une grande partie de l'imaginaire fouriériste pour ne conserver que la dimension économique et sociale qui les intéressait.

⁶ L'histoire du mouvement saint-simonien est bien connue (voir Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme, 1825-1864*, 1931). Sur la dimension entrepreneuriale, voir Antoine Picon, *les saint-simoniens : Raison, Imaginaire, et Utopie*, 2002 ou Pierre Musso, *la religion du monde industriel, analyse de la pensée de Saint-Simon*, 2006.

⁷ A. Gueslin, *l'Invention de l'économie sociale. Le XIXe siècle français*, Paris, 1987.

apparue. L'INSEE mesure à présent sa part dans l'économie contemporaine et la plupart des spécialistes ou militants de l'ESS revendiquent son rôle dans la lutte voire le dépassement de la crise à plus ou moins long terme.

Nécessaire et résistante en cas de crise, l'ESS prétend en plus offrir des moyens de résilience et de nouvelles méthodes de management. La volonté des entreprises de faire des fondations, reconnues depuis peu comme faisant partie du secteur de l'ESS (ce qui est d'ailleurs très contestable⁸) et de faire la promotion de l'entrepreneuriat social en atteste. Alors que sociologues et économistes, sur le plan de la recherche, partis, syndicats et acteurs de l'ESS sur le plan politique se disputent les bien-fondés présumés ou réels de l'ESS, une perspective historique pourrait offrir des éléments de réponse.

En quoi les théories et pratiques de l'ESS, considérées au départ comme des utopies managériales (il y a une volonté de faire des entreprises de l'ESS des lieux de bonheur pour les travailleurs ou de faire participer ces entreprises au bonheur de tous) offrent-elles un moyen de sortie de la crise ?

Après avoir montré en quoi l'ESS peut être considérée comme une utopie managériale, nous verrons que ses « pionniers », notamment les saint-simoniens et les fouriéristes, ont été les premiers à proposer des modèles de management pour sortir des crises économiques modernes. Puis nous rappellerons le poids économique de l'ESS dans le contexte actuel avant de chercher à établir une corrélation entre le secteur de l'économie sociale et la conjoncture économique globale, en proposant à travers les théories de J. Schumpeter, de montrer comment les théories et pratiques de l'ESS contribuent aux innovations entrepreneuriales à l'origine des phases de croissance.

1) L'ESS, une utopie managériale ?

Si l'ESS s'inscrit dans une tradition critique du capitalisme libéral, elle inspire également l'entrepreneuriat social. Les associations, mutuelles ou coopératives peuvent être considérées et fonctionner comme des entreprises, au sens d' « organisations, groupes humains structurés et finalisés... (qui) assument des fonctions économiques de production, de distribution de biens ou de services, afin d'assurer leur survie et d'atteindre des objectifs de développement et de rémunération de leurs ayants droit⁹. » Mais les entreprises de l'ESS se distinguent des entreprises capitalistes dans la mesure où leur finalité n'est pas le profit des actionnaires, mais le service d'intérêts communs. Réciproquement, les finalités de l'économie sociale peuvent rejoindre parfois celle de l'entrepreneuriat social, à savoir la volonté de concourir par l'entreprise au service de l'intérêt général.

La toute récente loi sur l'ESS (dite « loi Hamon ») définit d'emblée le secteur comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé¹⁰... » La volonté d'inscrire ce secteur dans l'ère du management d'entreprise récent et d'y intégrer l'entrepreneuriat social y est très visible. La première loi relative à l'économie sociale, ou du moins mentionnant l'intitulé « économie sociale », était la loi du 20 juillet 1983 (dite « loi Rocard »). Elle traitait essentiellement du secteur coopératif¹¹, un secteur historiquement ancré dans l'économie sociale depuis plus d'un siècle et demi, contrairement à la notion d'« entrepreneuriat social » beaucoup plus récente¹². Quelques années auparavant, la charte de l'économie sociale ne reconnaissait comme relevant de ce secteur que les associations, les mutuelles et les coopératives. Les valeurs affichées par cette charte semblaient plus éloignées

⁸ J.-F. Drapéri, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod, 2011, p. 13.

⁹ E. Cohen, « Entreprise, vue d'ensemble » in *Encyclopaedia Universalis*, consulté le 26 janvier 2016.

¹⁰ Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, JORF n°0176 du 1^{er} août 2014.

¹¹ Loi n° 83-657 du 20 juillet 1983 relative au développement de certaines activités d'économie sociale.

¹² J.-F. Drapéri, *ibid.*, chapitre 2.

du monde de l'entreprise classique, comme d'ailleurs du secteur public, conformément aux souhaits des acteurs de l'économie sociale d'alors de s'imposer comme un tiers-secteur¹³.

Bien que de nombreux acteurs de l'ESS redoutent que les techniques du management d'entreprise classique dévoient la nature des entreprises de l'ESS, l'économie sociale peut être considérée à l'origine d'utopies entrepreneuriales ou managériales. Si l'on considère souvent F.W. Taylor comme le père fondateur du management moderne, dans la mesure où il s'attache à réfléchir au rôle de l'ingénierie pour améliorer dans l'industrie la production, avec pour objectif « de procurer le maximum de prospérité en réconciliant les intérêts des employeurs et ceux des salariés¹⁴ » ; on doit alors considérer que la technique du management s'inscrit dans une tradition déjà séculaire de l'ère industrielle, inaugurée au début du XIXe siècle par les premiers ingénieurs.

Le management, qu'il soit conçu comme « l'art de diriger en prenant en compte les contraintes immédiates sans pour autant perdre de vue les orientations souhaitables à long terme¹⁵ » ou comme « l'ensemble des techniques d'organisation de ressources (financières, humaines, matérielles...) mises en œuvre pour la gestion et l'administration d'une organisation (entreprise, association, administration...)»¹⁶ se développe avec l'économie moderne, tant du point de vue pratique que théorique. Si les économistes classiques sont parmi les premiers à proposer une théorie de l'entrepreneur, des penseurs comme Saint-Simon, Fourier ou Owen proposent une vision plus globale de l'action économique en intégrant l'ensemble des composantes d'une entreprise.

Les origines de l'ESS sont multiples. André Gueslin distingue quatre courants principaux : socialisme, chrétien, libéral, solidariste¹⁷. Le terme même d'économie sociale a été initié par des penseurs différents en France. Madeleine Rebérioux a montré que les premiers ouvrages intitulés « économie sociale » sont à l'initiative d'auteurs variés. Variés certes par leurs positionnements idéologiques, mais convergents sur la dénonciation de la misère sociale et la volonté d'améliorer les conditions de vie¹⁸. Plus globalement, qu'ils se revendiquent chrétiens ou non, qu'ils soient libéraux ou traditionalistes, tous aspirent à créer des lieux de bonheur ou placent le bonheur dans une époque à venir.

Par ailleurs, les doctrines d'économie sociale qui ont le plus développé une conception managériale ont été également celles les plus frappées de l'anathème d'« utopique ». Il faut dire qu'en annonçant un âge d'or à venir (Saint-Simon¹⁹) ou en créant *ex nihilo* des lieux permettant de concourir au bonheur de l'humanité (phalanstères fouriéristes), les saint-simoniens ou les phalanstériens sont bien des utopistes, au sens concret du terme. Nous allons à présent montrer en quoi consiste les managements saint-simonien et fouriériste.

2) Saint-simonisme et fouriérisme, des théories de l'économie sociale et du management

- la doctrine du producteur saint-simonien et le management étatique

La pensée de Saint-Simon est une pensée centrée sur l'organisation de la société, plus précisément à travers le travail et l'industrie, entendue comme l'ensemble des secteurs productifs. La célèbre « parabole des abeilles et des frelons » fait apparaître l'ensemble des

¹³ « Charte de l'économie sociale », 1980, Comité national de liaison des activités mutualistes coopératives et associatives.

¹⁴ F. Démier, « Principes of scientific management, livre de F.W. Taylor » in *Encyclopaedia Universalis*, consulté le 26 janvier 2016.

¹⁵ « Management » in *L'économie de A à Z, dictionnaire d'Alternatives Economiques en ligne*, mise à jour le 22/01/2010.

¹⁶ « Management » in *petite-entreprise.net*, publié le jeudi 12 septembre 2013.

¹⁷ A. Gueslin, *op. cit.*, p. 4.

¹⁸ M. Rebérioux, « Naissance de l'économie sociale » in *Revue de l'économie sociale*, n°1, 1984.

¹⁹ « L'âge d'or qu'une aveugle tradition a placé dans le passé est devant nous. » C.-H. Saint-Simon, *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, Paris, impr. Lachevardière fils, 1825, p. 15.

corps de métiers qui constituent la classe productive : physiciens, chimistes, peintres, mécaniciens, ingénieurs, banquiers, négociants, fabricants, mineurs, imprimeurs, maçons, charpentiers..., l'ensemble de « ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, et qui la rendent productive dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers²⁰. » Après le siècle critique que fut le XVIIIe conclu par les révolutions, le XIXe doit être un siècle d'organisation. La nouvelle organisation sociale est confiée par Saint-Simon aux industriels, auxquels il souhaite confier l'administration des affaires publiques dans l'espoir d'améliorer le sort des ouvriers.

Que l'on ne se trompe pas sur les intentions de Saint-Simon dont l'utilisation des termes de classe et la critique des gouvernements a eu une grande influence sur les mouvements socialistes. Saint-Simon confie l'organisation de la production à une nouvelle élite managériale, à savoir celle des ingénieurs, auxquels les ouvriers devraient se soumettre dans leur intérêt : « Je vous prie d'observer que les considérations que je vous ai présentées dans mon premier extrait ne portent que sur les chefs de la nation, et qu'elles ne tendent nullement à remuer le peuple²¹, » précise Saint-Simon. Se prétendant le « très humble serviteur » des ouvriers, Saint-Simon fait diffuser une brochure à leur attention dans laquelle il leur affirme que « le seul obstacle de quelque importance, qui s'oppose aujourd'hui à l'amélioration de votre sort, provient du manque de confiance des chefs des maisons d'industrie dans leur capacité pour administrer les affaires publiques²². »

Saint-Simon appelle les chefs d'industrie à agir comme des managers des affaires publiques. L'objectif de son *Catéchisme industriel* est « d'indiquer aux industriels les moyens d'augmenter le plus possible leur bien-être » mais aussi « de leur faire connaître les moyens généraux qu'ils doivent employer pour accroître leur importance sociale²³. » Saint-Simon propose alors de créer un parti des industriels qui devront gérer l'Etat. Favorable à l'abolition de l'héritage, Saint-Simon souhaite que les fortunes soient prélevées et redistribuées par ceux et vers ceux ayant les capacités de développer la société. Il propose à cette fin une organisation managériale des affaires publiques avec la création de trois chambres : une chambre d'invention, une chambre d'examen et une chambre d'exécution. Selon Pierre Musso, cette organisation renvoie « initialement aux trois classes d'industriels ordonnées selon un schéma linéaire et rationnel de la décision : l'invention aux artistes, l'examen aux savants et l'exécution aux artisans²⁴. » Il souligne par ailleurs que « la figure principale de cette élite d'experts est celle de l'ingénieur, « le préféré de Saint-Simon, selon un mot de Célestin Bouglé, comme le fut l'agriculteur pour les Physiocrates ou l'entrepreneur pour Jean-Baptiste Say.²⁵ »

L'utopie chez Saint-Simon réside principalement dans le fait que non seulement « l'industrialisme » est destiné à devenir une politique, mais également une religion nouvelle. La société des travailleurs qu'il appelle doit adhérer à un nouveau christianisme. Les premiers disciples de Saint-Simon regroupés autour du *Producteur* glisseront ainsi de 1825 à 1830 de la diffusion de la doctrine à l'organisation d'une nouvelle Eglise autour d'un dogme saint-simonien. Faute de créer le parti industriel souhaité par Saint-Simon, de nombreux saint-simoniens auront directement un rôle dans les grands chantiers impliquant l'Etat des années 1840 aux années 1860, tant sous la monarchie de Juillet que sous le Second empire. Les chemins de fer et le percement du canal de Suez, projets portés par des saint-simoniens ayant adhéré dans leur jeunesse à certaines frasques du Père Enfantin révèlent la force d'un idéal utopique chez ces managers des premières grandes infrastructures de transports.

²⁰ Saint-Simon, « Parabole » in *L'Organisateur*, 1819.

²¹ Saint-Simon, in *L'Organisateur, Œuvres*, tome II, p. 35, cité par P. Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux, la postérité paradoxale de Saint-Simon*, PUF, 1998.

²² Saint-Simon, « A Messieurs les Ouvriers » extrait du *système industriel, 2^e partie*, Paris, n.d., impr. Portmann, p. 220.

²³ Saint-Simon, *Catéchisme des Industriels*, Paris, impr. de Sétier, 1823, p. 3.

²⁴ P. Musso, *Saint-Simon, l'industrialisme contre l'Etat*, éditions de l'Aube, « chapitre 4 », 2010.

²⁵ *ibidem*.

- Le phalanstère : un modèle de management agricole et des manufactures

Charles Fourier a émis une théorie du développement de l'humanité des plus déroutantes. Même en la remettant dans son contexte historique d'émergence des sciences modernes, des passages de cet auteur restent difficiles à comprendre. Mais si l'on laisse de côté sa cosmogonie, Fourier est sur le plan économique et social à l'origine de traités économiques qui voulaient rendre le travail plus attrayant pour améliorer la production. Dans ce but, Fourier fut entouré d'un petit groupe de réformateurs sociaux qui influença des dizaines de projets d'entreprises au management des plus novateurs.

Tandis que Saint-Simon proposait une doctrine de management de l'Etat, la pensée fouriériste se centre davantage sur une entreprise communautaire bien spécifique qui est le phalanstère. A la même époque où les saint-simoniens se retirent dans une vie communautaire à Ménilmontant, les fouriéristes (qui comptent d'ailleurs dans leurs rangs des anciens simoniens désireux de passer à l'action) lancent un journal appelé la *Réforme industrielle ou Phalanstère, journal des intérêts généraux, de l'industrie et de la propriété*, dont l'objectif est des plus entrepreneurial : créer une phalange agricole et manufacturière associée en travaux et ménage. La dimension managériale du projet apparaît à travers ce que les fouriéristes appellent le « procédé de l'industrie sociétaire » par opposition à « l'industrie morcelée ». Alors que dans le système de production du XIXe l'industrie repose sur des petites entités individuelles en concurrence au sein desquelles les travailleurs se spécialisent dans des tâches autonomes, les fouriéristes proposent de réunir des travailleurs au sein de phalanstère où les séances de travail seraient courtes et variées. Le phalanstère ne nie donc pas la division du travail, il l'encourage même, mais au lieu de spécialiser les travailleurs à des tâches, il encourage leur polyvalence²⁶.

L'objectif du *Phalanstère* correspond en partie à la définition du management moderne, puisqu'il enseigne « l'art d'organiser sociétairement les travaux de culture, fabrique, ménage, commerce, etc. » et a pour objectif « de provoquer la substitution d'un mode de travail combiné à l'incohérence d'exploitation qui règne dans les cultures, fabriques et ménages. » Il propose un modèle : « l'établissement d'une première association de 2 à 300 familles procurant des résultats assez avantageux pour entraîner une imitation générale²⁷. »

Si la dimension familiale peut surprendre aujourd'hui, il faut la remettre dans le contexte économique du XIXe où la majorité des entreprises, artisanales, agricoles ou industrielles étaient encore familiales. Le phalanstère fait ainsi le lien entre les premières théories du management liées à la gestion du ménage apparues au XVIIIe²⁸ et le management moderne lié à ces proto-entreprises modernes que sont les manufactures. La théorie phalanstérienne se présente à la fois comme un art et un modèle scientifique et pratique. Les articles du journal témoignent de la dimension managériale des fouriéristes. Ainsi par exemple, le polytechnicien Abel Transon propose pour le journal des « lettres sur l'industrie agricole » et une « nouvelle Economie politique, reposant sur l'Economie domestique. » Dans un article sur les « Maîtres et Ouvriers », il se félicite notamment de voir que les idées de Fourier se développent dans la presse en citant un article du *Temps* qui stipule : « Si les fabricants entendaient leurs intérêts, ils s'empresseraient d'organiser l'industrie d'après cette pensée que tout ouvrier doit avoir une part à la propriété²⁹. » Les fouriéristes sont en effet à l'origine d'un système de cogestion qui doit associer le capital, le travail et le talent, et de ce fait les rémunérer selon une répartition bien définie.

Un des principaux objectifs des fouriéristes est de rendre le travail attrayant. Le polytechnicien Hippolyte Renaud, passé par le saint-simonisme et l'école d'artillerie de Metz,

²⁶ Afin d'éviter la monotonie, la journée de travail pourrait être conçue en 3 séances d'activité de 3h, soit une journée de 9h à une époque où la durée quotidienne est bien supérieure.

²⁷ *La Réforme industrielle ou le Phalanstère*, Paris, Librairie sociétaire, 1832-1834.

²⁸ T. Le Texier, *le maniement des hommes, essai sur la rationalité managériale*, La Découverte, 2016.

²⁹ *Réforme industrielle*, 21 juin 1833.

y consacre un article pour montrer que cette dimension n'est pas une chimère. Il constate que des activités humaines peuvent aussi bien être des loisirs que des peines selon la motivation qui y conduit et surtout selon l'organisation du travail. Pour rendre le travail attrayant, il faut alors l'organiser « de manière à ce que les passions humaines trouvent leur développement dans son exécution³⁰. » Cinq conditions sont posées : la formation libre des groupes de travail, de la concurrence entre ces groupes pour susciter de l'émulation, l'alternance des tâches, la possibilité d'obtenir des récompenses et enfin une rémunération proportionnée du travail et du talent.

On peut constater que le management d'entreprise du phalanstère est somme toute très libéral. Et on ne manquera évidemment pas de souligner que les articles sur le travail attrayant, indépendamment de ceux du moraliste Fourier, proviennent du juriste Jules Lechevalier, fils de négociant, de l'ingénieur des ponts-et-chaussées Nicolas Lemoyne, fils d'un curé défroqué devenu greffier ou du médecin Charles Pellarin, dont les aventures familiales contiennent encore plus de rebondissements qu'une épopée balzacienne. Bref, des personnalités instruites et diplômées, dont on dirait aujourd'hui qu'elles ont « roulé leur bosse », mais sans toutefois se confronter vraiment à la réalité du travail manuel qu'elles prétendent encadrer. On ne saurait néanmoins leur reprocher d'avoir sacrifié une vocation bourgeoise et conformiste à laquelle ils auraient pu prétendre pour se proposer d'améliorer l'industrie au profit de l'intérêt général. Et si le projet de phalanstère n'a pas été abouti, les théories saint-simoniennes et fouriéristes ont influencé de nombreux entrepreneurs du XIXe.

- Les influences de l'économie sociale sur le management au XIXe

Conformément à leurs origines souvent militaires, les saint-simoniens appellent dès les années 1830 à la constitution d'une « armée pacifique des travailleurs³¹. » Abel Transon avait d'ailleurs déclaré : « nous venons instituer en France la monarchie industrielle, comme Charlemagne a institué la monarchie militaire³². » Comme le souligne Antoine Picon, faute d'encadrer réellement les travailleurs, les saint-simoniens ont su mobiliser l'Etat et les financements pour lancer des grands travaux et créer des grandes banques d'affaire. « A la veille des investissements massifs que va entraîner un peu partout dans le monde l'établissement des grandes lignes de chemin de fer, ils annoncent les noces prochaines de la technique et du capital³³. »

Si le saint-simonisme s'avéra finalement davantage un management des capitaux à une échelle étatique, préfigurant d'ailleurs le modèle d'économie mixte à la française, ne peut-on pas trouver d'autres influences de l'économie sociale au sein d'entreprises au XIXe?

Alors que les dimensions subversives du saint-simonisme ont eu une influence sur les courants socialistes émergeant après 1848, au moment où d'ailleurs les principaux saint-simoniens se ralliaient au parti de l'ordre et au futur Napoléon III, leur souci d'amélioration de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre restait d'actualité. Sans avoir été clairement saint-simonien, de nombreux patrons sociaux du XIXe ont eu une action qui s'inspirait ou se rapprochait de principes saint-simoniens. Le cas des leplaysiens est probant. Frédéric Le Play est un ingénieur issu des rangs de Polytechnique au milieu des années 1820. Il était donc un camarade de promotion d'un grand nombre de saint-simoniens. Il enseigne également très tôt à des ingénieurs qu'il veut sensibiliser aux problèmes sociaux et il revendique faire de « l'économie sociale ». Au lieu de proposer un nouveau dogme comme les disciples de Saint-Simon, il puise sa pensée sociale dans le catholicisme, ce qui l'inscrit dans une tradition plus conservatrice que les innovateurs socialistes. En 1856, il fonde la société d'économie sociale, présidée par Villermé puis Charles Dupin. Après la Commune de Paris, il fonde l'Union de la

³⁰ *Réforme industrielle*, 22 février 1833.

³¹ A. Picon, *op. cit.*, p. 209.

³² *Ibid.*, p. 211.

³³ *Ibid.*, p. 214.

paix sociale, dont les associations passent de 209 membres en 1874 à 3253 en 1885³⁴. Nombreux sont alors les patrons français à fréquenter les cercles leplaysiens. Alexis Delaire liste en 1896 une série d'économistes et d'industriels : « les Mame, les Schneider, les Chagot, les Gillet, les Thiriez, comme les Anatole Leroy-Beaulieu, les Georges Picot, les Glasson, naguère Hippolyte Taine et Claudio Jannet, aujourd'hui Paul Bourget et demain peut-être Ferdinand Brunetière³⁵. »

Cette pensée sociale a eu une grande influence sur les Koechlin, les Dollfus, les Schlumberger ou les Wendel. Le Comte de Chambrun, propriétaire des Cristal de Baccarat fonda en 1895 le musée social après avoir joué un rôle dans la section de l'économie sociale à l'exposition universelle de 1889. C'est dans le domaine du logement social que le patronage est resté le plus visible. Le souci de loger ses ouvriers dans des conditions décentes à proximité de leur lieu de travail rejoint sur un point les projets fouriéristes. Des logements ouvriers d'André Koechlin à Mulhouse en 1836 à la cité Menier à Noisiel en passant par la cité « Jouffroy-Renault » à Clichy, il y a dans ces projets la forte intuition, certes très empreinte de paternalisme, que des ouvriers bien logés seront bien plus motivés pour le travail.

Un autre moyen lié à l'économie sociale d'assurer de bonnes conditions aux travailleurs fut le mutualisme. Le nombre de caisses de secours mutuels a été en constante progression tout au long du XIXe. La première serait celle des imprimeurs sur étoffe fondée en 1804³⁶. 30 caisses auraient été créées entre 1830 et 1840, souvent sous influence des canuts lyonnais. Puis durant le second XIXe, la croissance des sociétés de secours mutuel devient très forte. On passe de 230 000 adhérents dans près de 2500 sociétés en 1852 à 3,5 millions d'adhérents répartis dans près de 40 000 sociétés en 1911. On est alors passé de moins de 3% des actifs mutualistes à plus de 16% sur la période³⁷.

Ces chiffres ne doivent pas faire oublier les divergences idéologiques qui traversent le secteur de l'économie sociale, tant sur le plan politique entre bonapartistes, républicains et socialistes, que sur le plan religieux entre cléricaux et laïcs. Alors que les socialistes depuis 1848, puis l'AIT à partir de 1867 affichent la volonté de faire des associations de travailleurs des outils d'émancipation, l'institutionnalisation de l'économie sociale à la fin du XIXe tend à nier cette dimension idéologique. Charles Gide, figure importante de l'économie sociale au début du XXe siècle, contribue à la démarquer des mouvements jugés révolutionnaires. Il nie clairement ses liens avec des doctrines de l'Internationale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », telle est la formule partout répétée. Et pourtant, il y a dans cette formule une forte part d'erreur. L'histoire nous apprend au contraire que l'émancipation des opprimés n'a été que très rarement leur œuvre, mais presque toujours – ne pourrait-on même pas dire toujours ? - celle des classes qui leur étaient socialement supérieures³⁸. »

Aussi contestable que puisse être cette citation, elle montre le pluralisme des lignées de l'économie sociale au XIXe. Quelles que soient ses origines idéologiques, l'économie sociale témoigne de la place qu'elle a joué dans le développement économique et social de la France au XIXe. Son apparition et son développement dans les périodes de crise nous invitent à chercher quelle place elle peut occuper dans le management au niveau micro-économique et quelle rôle elle peut avoir dans la croissance économique sur le long terme et au niveau macro-économique.

3) L'influence de l'économie sociale dans le management face aux crises

³⁴ J.-P. Frey, *le rôle social du patronat, du paternalisme à l'urbanisme*, LHarmattan, 1995, p. 51.

³⁵ Alexis Delaire, *Les Unions de la paix sociale et les écoles socialistes*, Paris, 1896, pp. 5-6.

³⁶ J.-P. Frey, *le rôle social du patronat, du paternalisme à l'urbanisme*, LHarmattan, 1995, p. 225.

³⁷ A. Gueslin, *op. cit.*, pp. 246-247.

³⁸ C. Gide, *Economie sociale, les institutions du progrès social au début du XXe*, Paris 1905, p. 59.

- Le renouveau de l'économie sociale, un modèle pour le management ?

L'ESS et l'entrepreneuriat social peuvent revendiquer leur héritage lointain avec le saint-simonisme et le fouriérisme. Depuis deux décennies, ces modèles connaissent un nouvel engouement que ce soit du point de vue de la recherche universitaire ou de celui des politiques. Dans un contexte de croissance exsangue et de hausse du chômage, les bons chiffres du secteur de l'ESS, étudiés depuis plus d'une décennie par l'INSEE, ont de quoi séduire. Ce d'autant plus que l'ancrage idéologique de l'ESS offre une alternative au capitalisme libéral.

En 2013, 221 325 structures de l'ESS emploient 2 370 301 salariés pour 2 323 363 employeurs qui emploient 22 652 818 salariés à l'échelle nationale. L'ESS (coopératives, mutuelles, fondations et surtout associations) représente donc près de 10% des employeurs et des salariés en France. Notons qu'en 2005, l'effectif salarié de l'ESS, tout secteur confondu, s'élevait à 2 081 929 pour 21 643 523 salariés en France. Cela fait une croissance de 13,8% de l'emploi de l'ESS contre 4,6% pour l'emploi global de 2005 à 2013. Dans un contexte de hausse du chômage sur la période, l'ESS s'impose comme un secteur résistant.

De fait, plusieurs études soulignent la capacité de l'ESS à se présenter comme une solution face à la crise. Après la crise financière de 2007-2008 qui a particulièrement touché les banques et les assurances, la résistance des mutuelles d'assurance et des banques coopératives ou mutuelles a permis de mettre en avant les vertus du secteur. Historiquement ancré à gauche, il n'était guère surprenant que des partis de ce bord s'en emparent. Dans le cadre du congrès de Toulouse du parti socialiste en 2012, une contribution du secrétariat national à l'ESS du PS proposait l'économie sociale et solidaire comme la « clef de l'économie du changement », si cher au président Hollande. Dans le cadre des élections présidentielles, EELV avait inscrit dans son programme un paragraphe important au développement de l'ESS.

Toutefois, la droite ne pouvait rester indifférente à ce secteur à présent institutionnalisé à tous les échelons territoriaux. Dans leur recherche sociologique sur l'ESS, Mathieu Hély et Pascale Moulevrier constatait que Jean Sarkozy lui-même inaugurait le 28 novembre 2011 à la Défense le forum de l'ESS des Hauts-de-Seine en évoquant la « révolution tranquille que constitue l'ESS, force d'innovation, œuvre d'entrepreneurs pragmatiques³⁹. » Notons que s'il y a toujours eu à droite une tradition d'entrepreneuriat social, la valorisation de la figure de l'entrepreneur dans l'ESS se retrouve également à gauche. Dès 1978, Jacques Delors soulignait dans un rapport pour la commission européenne que « le troisième secteur secrète des possibilités importantes dans deux directions essentielles pour une politique du travail : davantage de flexibilités dans les horaires de travail ou dans la pondération des différentes activités, l'accès à des formes de *self-management* permettant d'accéder à une participation plus approfondie et à des formes originales de démocratie industrielle⁴⁰. »

Si la valorisation de l'ESS face à la crise est le fait de politiques, elle est également celles d'économistes comme Philippe Frémieux, journaliste à *Alternatives économiques*⁴¹, d'acteurs de l'ESS institutionnelle comme Claude Alphanéry, Tarik Ghezali, Hugues Sibille⁴², mais aussi de chercheurs engagés comme Jean-François Drapéri⁴³. Il ressort de leurs différents travaux la volonté d'afficher les spécificités de l'ESS. Entre la crise du capitalisme post-fordiste et la dissolution de l'Etat-Providence, le secteur de l'ESS retrouve sa place privilégiée de « troisième voie ». Il est intéressant de constater que c'est sa dimension managériale qui est souvent mise en avant dans sa capacité à répondre à la crise. Entre la méfiance à l'égard des décisions des actionnaires dans l'entreprise privée et les critiques à l'égard du

³⁹ M. Hély et P. Moulevrier, *op. cit.*, p. 102.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 114.

⁴¹ P. Frémieux, « L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise » in *Alternatives économiques*, n°328, octobre 2013.

⁴² Voir l'article « les voies d'une autre économie » in *Politis*, nov-décembre 2011, pp. 38-41.

⁴³ J.-F. Drapéri, *op. cit.*

bureaucratisme administratif, la gestion des entreprises de l'ESS semble parée de nombreuses vertus.

Les statuts qui définissent une entreprise de l'ESS sont un des premiers éléments de son organisation spécifique. Les CA des associations, coopératives ou mutuelles sont élus par les sociétaires, usagers, associés ou salariés de la structure selon le principe « un homme, une voix ». L'ESS concrétise ainsi la volonté affichée tant par Jean Jaurès à la fin du XIXe que par la CFDT des années 1960-70 de faire rentrer la démocratie dans l'entreprise. Cette spécificité n'est pas que française. Le terme anglo-saxon de « *self-management* » fait à la fois référence à l'autogestion (référence très ancrée à gauche) qu'à la gestion participative (terme plus centriste ou modéré.)

La répartition des bénéfices de manière collégiale, avec dans l'absolu la « finalité de servir les hommes », permet de défendre l'idée d'un secteur qui investit dans l'« économie réelle » par opposition à une « économie spéculative » très sévèrement critiquée lors de la crise de 2007-2008. Dans les coopératives ou certaines mutuelles, la répartition des bénéfices peut se faire entre tous les salariés, ce qui rejoint les théories d'intéressement des salariés à l'entreprise. Par ailleurs, en répondant souvent à des besoins vitaux ou sociaux présents sur des territoires bien définis, les entreprises de l'ESS s'affichent comme des services de proximité, plus souples et flexibles que les services publics, et non « délocalisables » comme beaucoup de services privés.

Enfin, l'importance accordée traditionnellement à l'humain dans le secteur de l'ESS permet à ces entreprises d'innover, notamment dans des domaines comme ceux du développement durable, la volonté de garantir la parité et la promotion de l'égalité femme/homme, la lutte contre les discriminations, etc. Les entreprises de l'ESS promeuvent ainsi toutes les vertus qu'aimeraient afficher les administrations publiques ou les grandes entreprises privées : transparence, ouverture, accessibilité, dialogue, innovation sociale, promotion de l'égalité et de la culture démocratique.

Toutefois, les vertus managériales de l'ESS sont essentiellement qualitatives et leurs effets ne peuvent être appréhendés que par des enquêtes sociologiques ou psychologiques au niveau micro-économique ou à l'échelle d'un territoire limité. Comment alors valoriser, ou du moins simplement étudier les apports du management de l'ESS à une échelle plus macroéconomique ? Un moyen d'y répondre serait d'étudier la place de l'ESS dans la croissance économique.

- Peut-on intégrer l'ESS dans les facteurs de la croissance ?

Depuis près d'une décennie, la part de l'ESS dans le PIB est souvent estimée à 10% par ses militants⁴⁴ ou les ministères ou secrétariat d'Etat qui en ont la charge⁴⁵. En constatant que l'ESS emploie plus de 12% des salariés du secteur privé et contribue à près de 8% de la masse salariale nationale, la tentation de ramener sa part dans le PIB à 10% est forte. Dès 2009, Philippe Kaminski remet néanmoins en cause cette estimation en soulignant la part importante de temps partiels et d'emplois aidés dans le secteur associatif, réduisant la part des associations dans le PIB aux alentours de 3%. En ajoutant ensuite les SCOP et les mutuelles, il arrive à une estimation de 6 à 7%⁴⁶. Cette estimation est confirmée récemment par une étude de l'INSEE de 2013 qui évalue la part de l'économie sociale et solidaire dans la valeur ajoutée à 6% du PIB national, soit plus de 100 milliards d'euros⁴⁷. Cette estimation est faite à partir du système d'informations Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) qui permet de croiser les données sur l'emploi et sa rémunération et les données des comptes

⁴⁴<http://www.cressidf.org/actualites/item/262-rencontres-du-mont-blanc-l-ess-reconnue-comme-une-reponse-solides-aux-defis-actuels.html>

⁴⁵ <http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire>

⁴⁶ P. Kaminski, « Le poids de l'économie sociale dans le PIB : entre 6% et 7% » contribution au 23^e colloque de l'ADDES, mars 2009.

⁴⁷ A.-J. Bessone, S. Durier, G. Lefebvre, *Vue d'ensemble – l'économie française à l'arrêt*, INSEE, 2013, encadré 3, p. 27.

nationaux sur les valeurs ajoutées par activités. La VA de l'ESS est donc estimée sur l'hypothèse que « la part des rémunérations dans la VA est identique pour l'ES et pour le reste de l'économie », ce qui appelle d'autres précautions. L'étude montre par ailleurs que c'est essentiellement dans le secteur des activités financières et assurance que l'ESS occupe la plus grande place avec plus de 25% de la VA. Cette part s'explique par l'importance des mutuelles (MAIF, Matmut, etc.) et des banques coopératives (CA, CM, Banque populaire), dont on peut critiquer parfois l'éthique au regard des valeurs affichées de l'ESS.

Le rapport de mission sur l'évaluation de l'apport de l'ESS remis en septembre 2013 par Philippe Frémeaux à Benoît Hamon souligne combien il est difficile, mais aussi risqué d'évaluer l'utilité sociale de l'ESS. Sans rejeter la légitimité d'évaluer les organisations de l'ESS, il constate que « l'utilisation de certaines techniques d'évaluation risque de réduire l'autonomie créative des organisations de l'ESS et les conduire à se centrer sur la seule satisfaction d'indicateurs et de mesures » qui pourraient être réducteurs, voire trompeurs. Le rapport plaide d'ailleurs pour de nouveaux outils et indicateurs de richesse croisant les données quantitatives macro-économiques à des évaluations de l'utilité sociale associant différents acteurs, dont les citoyens et les salariés. Soulignons par ailleurs que si l'on considère que le bénévolat quantifiable dans la VA est celui qui passe par les associations, l'ESS avec ses 20 millions d'associés peut y contribuer largement. Une étude de Lionel Prouteau et François-Charles Wolff estimait en 2004 la part du bénévolat associatif à moins d'1% du PIB mais à tout de même l'équivalent de 820 000 emplois « équivalents temps plein⁴⁸. » A la suite d'une enquête de 2008 du Bureau international du Travail sur l'emploi et le travail bénévole et en s'appuyant que une enquête récente de V. Tchernobog sur les associations, Edith Archambault et Lionel Prouteau arrivaient à une estimation du bénévolat associatif de 1 à 1,9% du PIB⁴⁹. En dépit de toutes les précautions à prendre avec ces chiffres, il y a toujours là un petit point de VA à mettre au crédit de l'ESS et aux vertus de son management. (Ce d'autant plus que le management du bénévolat présente des spécificités bien particulières !)

Une autre difficulté de l'estimation du rôle de l'ESS réside dans le fait que la plupart des estimations sont annuelles quand le secteur joue un rôle sur le long terme. Evaluer l'apport économique et social de l'ESS présente des difficultés et des intérêts communs avec l'évaluation des techniques de management. Les conséquences d'une innovation locale à une plus grande échelle et sur le long terme sont difficilement quantifiables. Elles peuvent néanmoins être abordées, estimées voire mesurées d'un point de vue qualitatif. Ici, l'histoire économique et sociale et l'histoire des idées ont un rôle à jouer, notamment en raison de leur intérêt pour le long terme et le croisement des outils et études de plusieurs sciences humaines et sociales. Après plusieurs décennies de critiques des modèles sur le temps long comme ceux de Braudel et Labrousse, des économistes se penchent à nouveau sur le long terme. Les travaux de Thomas Piketty en témoignent. Du point de vue du management ou de l'ESS, la volonté de voir à long terme, volonté presque utopique en ces temps où l'impératif économique à court terme semble s'être imposé, invite à revenir sur les théories appréhendant l'économie sur le temps long. Un modèle nous semble alors pertinent du point de vue du management et de l'ESS, celui de J. Schumpeter.

- Intégrer le management issu de l'économie sociale au modèle schumpetérien

Joseph Schumpeter est parfois considéré comme le dernier économiste à avoir eu une vision globale de l'histoire économique. Comme la plupart des grands économistes du XIXe et du XXe qui articulent les approches micro et macro-économiques (Marx ou Keynes notamment), il ignore totalement l'économie sociale dans son analyse. Toutefois,

⁴⁸ L. Prouteau et F.-C. Wolff, « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation » in *Economie et statistique*, n°373, 2004.

⁴⁹ E. Archambault et L. Prouteau, « Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire une recommandation internationale. » in *Recma-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 314, 2009, pp. 84-104.

l'importance qu'il accorde à l'entrepreneur dans ses travaux permet de les utiliser pour les théories du management et de l'ESS. Si l'échec du communisme et la crise des Etats-Providence expliquent le retour de la pensée de Schumpeter devant celle de Marx ou Keynes, l'objectif de cet article n'est pas de sacrifier à un modèle théorique dominant, mais au contraire d'y apporter quelques modestes éléments de réflexion critique.

Comme Marx ou Weber avant lui, Schumpeter analyse le développement du système capitaliste sur le long terme. Sa première œuvre majeure porte sur les cycles des affaires économiques à travers une analyse du processus capitaliste d'un point de vue théorique, historique et statistique⁵⁰. Schumpeter recherche les causes et explications des phénomènes de crises et de récessions. Il s'appuie pour cela sur les cycles économiques de long terme mis en avant par Nikolaï Kondratiev (1892-1938), un ancien socialiste révolutionnaire, économiste influent sous Lénine et purgé sous Staline. Les cycles de Kondratiev sont essentiellement basés sur les prix et les taux d'intérêts. Les phases d'expansion, suscitées par les investissements des entreprises, connaissent une hausse des prix et des taux d'intérêts. Quand la demande s'essouffle par rapport à l'offre, les prix déclinent et l'économie entre en récession. Kondratiev étudie 3 cycles alternant des phases d'expansion, récession et dépression : un premier de 1790 à 1849, un second de 1849 à 1896 et un troisième qui commence en 1896.

Pour Schumpeter, ces cycles sont liées à l'apparition de grappes d'innovations majeures dans le domaine des techniques industrielles. La figure de l'entrepreneur occupe une place importante. L'innovation économique par quelques entreprises entraîne des imitations et suscite des investissements à l'origine de la croissance. Quand les entreprises ont fini de s'équiper, leurs investissements ralentissent tandis que les marchés sont saturés en nouveaux équipements. La concurrence provoque des faillites et la demande diminue. Les entreprises écoulent leur stock. L'économie entre alors en récession. Toutefois, la disparition des entreprises et des filières les moins rentables contribuent au phénomène que Schumpeter qualifie de « destruction créatrice » propice à une nouvelle vague d'innovations.

Les cycles de Kondratiev et Schumpeter ont souvent été repris et complétés. On peut distinguer ainsi 5 cycles économiques liés à des innovations techniques d'après les analyses de Schumpeter : le cycle de la « révolution industrielle » (1790-1848) lié à la machine à vapeur, le cycle « bourgeois » (1848-1893) lié aux chemins de fer, le cycle « néo-mercantiliste » (1893-1940) lié à l'automobile et à l'électricité, le cycle « stratégique » (1940-1992) lié à la pétrochimie, enfin le cycle « gestionnaire » (depuis 1992) lié aux systèmes d'information et télécommunication.

Si les cycles économiques de long terme sont essentiellement déterminés par des infrastructures économiques comme l'exploitation des sources d'énergie ou les réseaux et moyens de transports ou télécommunication, on peut distinguer plusieurs types et domaines d'innovations liés aux entreprises qui les mettent en exploitation. Les innovations concernent toute la chaîne de production, mais aussi la distribution, ce qui implique des nouvelles méthodes d'organisation du travail et de management, voire plus globalement de nouvelles formes d'organisation sociale liée. Ainsi, l'organisation des travailleurs, tant au niveau économique, politique ou social peut prendre une place centrale dans les théories des cycles. De même que l'on peut associer le saint-simonisme aux chemins de fer ou le taylorisme à l'industrie automobile, les associations, mutuelles ou syndicats de travailleurs jouent un rôle non négligeable dans le processus de développement économique. Kondratiev et Schumpeter (comme d'ailleurs Marx ou Keynes) sont des économistes qui se sont intéressés aux crises économiques et à leurs conséquences politiques et sociales. Les crises induisent en effet des innovations dans l'organisation du travail. En devant s'adapter, les travailleurs et ceux qui gèrent leur activité contribuent aux innovations dans les systèmes d'organisation du travail. Ainsi, la crise des années 1820-1840, marquée par l'apparition du chômage et une baisse des salaires, a vu le développement de solidarités ouvrières associatives, valorisées notamment

⁵⁰ J. Scumpeter, *Business cycles, a theoretical, historical and statistical analysis of the capitalist process*, 1939.

par les saint-simoniens et les fouriéristes, qui seront adoptées et préconisées par les entreprises des années 1850-1860 (les caisses de secours mutuels notamment). Dans les années 1870-1880, la grande dépression conduit au développement des bourses du travail et au développement de la mutualité ou de la coopération qui connaîtront un relatif apogée à la « Belle Epoque ». Puis durant les crises de l'Entre-deux-guerres se développe le syndicalisme qui deviendra durant les « Trente Glorieuses » le partenaire social du management tayloro-fordiste, le tout dans le cadre d'un développement de l'Etat-providence sur les bases mutualistes structurées depuis plus d'un siècle. Après la crise des années 1970-80, puis dans celle récente, l'économie sociale a connu un nouvel engouement qui inspire le management moderne, de la participation des travailleurs à la finance éthique en passant par la volonté de promouvoir des nouvelles formes de gouvernance plus démocratique au sein des entreprises.

- Tableau des cycles économiques intégrant l'ESS :

La place de l'ESS, du management et de l'organisation du travail dans les cycles économiques de long terme (cycles Kondratiev-Schumpeter)

Le tableau présenté a pour but d'essayer d'intégrer l'organisation du travail et l'économie sociale dans les cycles économiques de long terme mis en évidence par Kondratiev et Schumpeter. Les études sur la croissance mettent souvent en avant les mécanismes productifs de valeur marchande en négligeant la dimension humaine. Les analyses issues des travaux de Schumpeter⁵¹ tendent à appréhender essentiellement la croissance à travers le prisme des systèmes techniques, tandis que le rôle des travailleurs se limiterait à subir des systèmes d'organisation efficaces afin d'augmenter leur productivité. Les travaux d'Alain Touraine sur l'organisation du travail sont à cet égard significatifs⁵². Dans les trois phases successives qu'il distingue (organisation traditionnelle, tayloro-fordisme, post-taylorisme), le système technique est au centre de l'analyse et détermine les relations entre les travailleurs et les cadres.

Toutefois, les nouvelles technologies impliquent et permettent de nouvelles manières de travailler. L'introduction du numérique change le travail en entreprise comme l'introduction des chaînes de production l'a modifié au début du XXe siècle. De même la logistique ou la communication d'une société ne sont pas les mêmes à l'époque de la presse et du rail ou à l'époque de l'internet et de l'avion. Notons que l'articulation de ces facteurs techniques avec l'organisation du travail était déjà présente dans l'utopie saint-simonienne de développement d'un monde réticulaire⁵³.

Chaque système technique implique donc un management spécifique. Mais ce management n'est possible que si les travailleurs se l'approprient ou au moins y adhèrent. Que l'on prenne le syndicalisme au XXe ou les associations de travailleurs au XIXe, on constate que ces organisations de travailleurs ont su utiliser l'ensemble des technologies dominantes de leur époque et se les approprier, tout en proposant un discours critique à leur égard. Parmi ces discours, ceux liés à l'économie sociale sont évidemment ceux qui accordent la plus grande place aux travailleurs et leur permettent de prendre en main leurs outils de travail afin de les rendre autonomes. En langage marxiste, les travailleurs se mettent en situation de maîtriser leur historicité.

Enfin, c'est dans les phases de dépression que l'économie sociale joue un rôle primordial et souvent pionnier. Non seulement elle offre aux premières victimes des crises des palliatifs (secours mutuels, assurances chômage, etc.), mais elle permet surtout dans le cadre des restructurations de l'appareil productif de réinventer les modes de travail. Les expérimentateurs des phalanstères, des sociétés de secours mutuels de la soierie, les associés du journal *l'Atelier* et même les saint-simoniens en retraite à Ménilmontant ont innové des

⁵¹ J.A. Schumpeter, *Business Cycles, prosperity, recession, depression, recovery*, 1939.

⁵² A. Touraine, *la société post-industrielle*, 1969.

⁵³ P. Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, op. cit.

manières de travailler qui ont permis le passage d'une société agricole et domestique à l'ère des manufactures au milieu du XIXe. Puis de la fin du XIXe au début du XXe, les premiers syndicats issus des bourses du travail ont accompagné les travailleurs dans les mutations des manufactures en industries, obligeant d'une certaine manière les industries familiales à recourir aux œuvres sociales et au patronage. Si l'Etat-Providence a pâti à la fin du XXe siècle de son image bureaucratique, on ne doit pas négliger que son management a dû prendre en compte des partis et des syndicats de travailleurs très puissants, qui dans certains cas ont contribué à une relative co-gestion des entreprises mixtes ou des organismes paritaires, issus pour la plupart des pratiques de l'économie sociale. Depuis les années 1970, l'économie sociale est réapparue dans les débats politiques ; d'abord en se présentant comme un « tiers-secteur », une troisième voie possible entre le privé et le public, l'Etat et le capital ; puis en intervenant à travers l'économie solidaire depuis les années 1990 dans les domaines délaissés par les entreprises et l'Etat. Si ces nouveaux emplois font l'objet de critiques fondées, tout comme l'entreprenariat social, de nombreuses démarches innovent en faveur de nouvelles manières de travailler.

Evidemment, ce tableau appelle de nombreuses critiques. Nous ne reviendrons pas sur celles qui concernent les théories cycliques, à commencer par la définition des cycles postérieurs à ceux connus et étudiés par Kondratiev et Schumpeter. On doit à ce sujet souligner que les différentes techniques industrielles qui ont marqué un cycle peuvent s'inscrire dans des lignées techniques bien plus anciennes et perdurent souvent au-delà du cycle. Il en est de même des systèmes d'organisation du travail qui dépendent des différents secteurs d'activités, en plus des lieux et des époques. Il est donc difficile de juger si les théories et systèmes contemporains d'ESS sont liés à une phase récente de récession et s'il faut considérer 2007-2008 comme un tournant. La mise en place de nouveaux modèles économiques, notamment l'économie collaborative ou les formes d'auto-entreprenariat associé sont des phénomènes encore trop récents pour que l'on puisse les associer à un nouveau cycle dont on ne saurait affirmer clairement sur quelles innovations il repose.

En ce qui concerne l'économie sociale, elle s'inscrit dans une tradition séculaire de pensées et de pratiques de travailleurs. Ainsi l'association, la mutuelle ou la coopérative sont présents à tous les cycles. Leur apogée respectif est souvent loin de leur apparition : la mutualité au début du XXe et l'association finalement au début du XXIe. Par ailleurs, ces trois structures au cœur de l'économie sociale correspondent à des réalités bien différentes selon les époques et les lieux. A ce sujet, si notre étude est très centrée sur la France, on ne doit pas négliger le fait que les théories saint-simoniennes et fouriéristes ont traversé tous les continents et que l'économie sociale a toujours été un phénomène international comme en témoignent Owen et le coopérativisme anglo-saxon, le mutualisme bancaire allemand initié par Schulze-Delitzsch ou celui de l'Italien Luzatti, l'important réseau de coopératives espagnoles de Mondragon, sans négliger toutes les traditions de coopération et de mutualisme que l'on trouve à différentes périodes dans différents pays.

Dans tous ces cas, on trouve des entrepreneurs soucieux d'améliorer le quotidien des hommes, et parfois même le monde entier. Les théories d'économie sociale partent bien de la réalité économique et sociale du quotidien pour chercher à l'améliorer du point de vue du travail. Contrairement aux modèles économiques qui se prétendent intemporels, l'ESS part du concret, du local, du vécu, pour le réinventer ou le ré-enchanter. C'est en ce sens qu'elle est une utopie concrète, un produit des phases de « destruction créatrice » récupérée par des managers soucieux d'innovations.